Formulaire 43 - DN

ECA
Prévenir Secourir Assurer

1. Informations générales

Description de l'ouvrage	Agrandissement bâtiment ECA n°292, création d'un couvert à machines agricole, de boxes à veaux, d'une fourragère et d'une fumière. Mise en conformité d'un box pour chèvres et d'un abri-tunnel.
Commune	Montcherand
Construction existante ?	Oui
Numéro bâtiment ECA	292
Parcelle	516
Maître de l'ouvrage	Martin Steve
Mandataire principal	Agrion Architecture sàrl
Type d'ouvrage détaillé	Agriculture, sylviculture 81 - Construction agricole
Type construction	ECA_IV - Construction artisanale/agricole/industrielle perm.
Dangers	Ruissellement Effondrement ou affaissement Glissement de terrain permanent

2. Danger - Effondrement ou affaissement

2.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité).	Non
Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment	Non

2.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	nul
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un effondrement ?	Non

Précision sur l'événement

Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Non

Nom de l'étude

2.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Vulnérabilité de la construction

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Vulnérabilité des biens

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

2.4 Résultats - Effondrement ou affaissement

Résultat	N/A
Action	Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire.



3. Danger - Glissement de terrain permanent

3.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité).	Non
Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment	Non

3.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	indicatif
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un glissement de terrain permanent ?	Non

Précision sur l'événement

Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Non

Nom de l'étude

3.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Vulnérabilité de la construction

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Vulnérabilité des biens

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

3.4 Résultats - Glissement de terrain permanent

Résultat	N/A
Action	Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire.



4. Danger - Ruissellement

4.1 Intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	Hauteur >= à 0.25 en [m]

4.2 Résultats - Ruissellement

Résultat	Le projet est exposé à l'aléa ruissellement.

L'ECA vous signale que le projet est exposé à l'aléa ruissellement selon la carte établie par l'Office Fédéral de l'Environnement en 2018. Une attention particulière devra être portée aux ouvertures principales (portes, fenêtres, saut-de-loup), secondaires (conduites, gaines techniques), à l'enveloppe du bâtiment, à la conception des espaces intérieurs y compris les sous-sols (zone SUP selon SIA 416) ainsi que la conception des aménagements extérieurs qui ne devraient pas favoriser les risques de ruissellement pour la construction (récoltes des eaux, gardes d'eau, revêtements filtrants, pentes dans les bonnes directions / sens, surélévations d'éléments, etc.) Pour toutes questions concernant la protection contre l'aléa ruissellement l'ECA vous invite à consulter le site www.protection-dangers-naturels.ch

Par leurs signatures, le maître d'ouvrage et le mandataire principal / le bureau spécialisé attestent que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts. Attention, le résultat de l'analyse ci-dessus ne dispense pas de la nécessité d'une autorisation spéciale.

Lieu - date - signature du maître d'ouvrage

Montchemand, le 9.10.26

Lieu - date - signature du mandataire principal ou le bureau spécialisé
Raison sociale

Echallens, le 9 oct. 26

AGRION ARCHITECTURE Sàrl
Chemin du Stand 16 D - 1040 Echallens
Tél. 021 828 22 22
info@agrionarchitecture.ch
www.agrionarchitecture.ch